

Note à monsieur le commissaire enquêteur

Sur la forme

Je suis allé le 14 octobre à 10h45, jour et heure d'ouverture habituelle de la mairie consulter les pièces du dossier de l'enquête sur le champ d'éoliennes d'Alloue, ... et le registre de l'enquête.

Elles étaient dans la salle du conseil municipal ; deux personnes à la porte, m'indiqué que le commissaire enquêteur (CE) monsieur Orvain recevait deux personnes et conservait toutes les pièces de l'enquête.

J'ai malgré tout ouvert la porte ; je me suis fait renvoyer en entendant que je serai appelé quand cela serait mon tour. J'ai insisté pour ne voir que les pièces du dossier, le CE s'est déplacé pour ne me donner qu'une réponse : dehors !

La secrétaire de mairie m'a confirmé qu'il n'était pas possible de consulter le dossier d'acquête tant que le CE serait en entretien ! J'ai obtenu au téléphone la secrétaire générale de la sous-préfecture de Confolens qui m'a confirmé que tout se déroulait normalement ; je pouvais obtenir les CD-ROM du dossier d'enquête quand et si je le voulais.

Je lui ai répondu que selon l'article 2 de l'arrêté du 8 aout 2017 signé par le sous préfet de Confolens et prescrivant l'enquête que le dossier devait être en ce moment à la disposition du public et donc de moi-même ; il ne l'était pas parce que le commissaire enquêteur l'interdisait.

Je lui ai fait remarquer que, dans ces conditions, les dispositions au moins de l'article 2 de l'arrêté n'étaient pas respectés car ce qu'il se passait ne répondait pas au texte que le préfet avait arrêté.

Quand, mon tour venant, le CE est venu me chercher, je lui ai répondu que ce n'était pas lui que je venais voir mais le dossier et le registre de l'enquête qu'il m'empêchait de consulter. Dans ces conditions de rétention, l'enquête ne répond pas aux conditions réglementaires.

Je me suis présenté et commenté mes griefs.

J'insiste en rapportant qu'il m'a dit avoir été autorisé d'agir comme cela – sans pouvoir me préciser qui-, qu'en dix enquêtes publiques sur des éoliennes, personne n'a protesté de sa façon d'agir –ceci est faux- !

De plus il est étonnant de constater que toutes les personnes qui se sont présentées ensuite ont été reçues dans une pièce indépendante !

Sur ce point particulier, j'estime que :

L'enquête ne s'est pas déroulée conformément aux dispositions réglementaires.

Le commissaire enquêteur n'a pas lu l'arrêté qu'il a été chargé de faire appliquer ; il s'est inventé une autre règle ce qui est un comble, pour un officier supérieur !

Sur le fond

Je suis en harmonie avec le dossier remis au CE par les associations ECC et ACDER et qui constitue la pièce 17 du registre d'enquête déposé à Alloué.

J'ajoute l'évaluation de l'autorité environnementale (AE) n'est pas suivi par l'autorité décisionnelle qui malgré des critiques « tout azimut » n'en prend aucune en compte et considère l'avis d'une autorité « indépendante » comme celui d'un des services à sa disposition et que le promoteur peut juger a charge sans aucun retour de l'AE !

J'émet sur ce projet un avis défavorable.

Le 4 octobre 2017

La Combe

86250 Genouillé

Xavier MARTIN

Ingénieur général (h) des ponts, des eaux et des forêts

Ancien membre permanent du conseil général de l'environnement et du développement durable

Ancien membre de l'inspection générale de l'environnement

Sujet: [INTERNET] Enquête complémentaire - Les éoliennes à Alloue
De : Bonnifont <bonnifontbienetre@gmail.com>
Date : Wed, 4 Oct 2017 16:40:54 +0200
Pour : "pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr" <pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr>

Cher Monsieur Le Commissaire Enquêteur

J'écris de dire que je ne suis pas d'accord pour les éoliennes à Alloue. Je commence à les voir partout dans ce petit coin de France. Je suis venu ici pour le beau paysage et pour commencer mon entreprise de bien-être. Les éoliennes complètement abiment tout ça.

En plus, ces modifications de ce projet change rien du tout.

Cordialement.

Sarah Powell

Bonnifont Bien-être, 86250 Chatain

Sujet: [INTERNET] Enquete publique projet éoliennes

De : anikens Schellekens <anikens@live.fr>

Date : Tue, 3 Oct 2017 19:11:52 +0000

Pour : "pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr" <pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr>

Mr ORVAIN commissaire enqueteur

Bonjour Monsieur,

Par ce courrier je viens vous informer de mon désaccord au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de mon domicile , ALLOUE
J'ai la chance d'avoir une jolie vue sur la campagne environnante , et je ne tiens à voir cet horizon pollué par des éoliennes .
Recevez mes salutations les plus respectueuses

SHELLEKENS Annie
Chez Méricoux
16490 ALLOUE

Sujet: [INTERNET] projet parc éolien Ambernac-Alloue-Saint-Coutant

De : gillis EARL <earl.gillis@yahoo.fr>

Date : Thu, 5 Oct 2017 06:38:19 +0000 (UTC)

Pour : "pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr" <pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr>

La charte paysagère Charente-Limousine est censée de protéger le paysage.

La région a le label "Pays d'art et d'histoire" accordé par le Ministère de la Culture.

L'impact visuel est très important et sous-évalué dans l'enquête publique.

Plusieurs villages se situent à moins d'un kilomètre de l'implantation de ce parc et par conséquent les habitants peuvent subir des nuisances sonores qui détériorent leur santé. En plus certains habitations sont complètement encerclées par ce nouveau parc supplémentaire.(Parc Champagne Mouton, le projet, l'existant)

Le photomontage est fait en été quand les feuilles cachent la vue sur les éoliens.

Les touristes attirés par le cadre de vie n'apprécient guère la vue et les nuisances de ces parcs d'éolien.

Les études ornithologiques sont très superficielles pour faire apparaître la réalité. Certaines espèces peuvent être menacer par le fonctionnement de ces éoliens. Les chauve-souris subissent des traumatismes sans contact direct avec les pales qui entraînent leurs mort.

La surface agricole et la surface constructible se voit amputé.

Ayant connaissance du rendement du parc éolien Saulgond-Lesterps, il me semble qu'un rendement prévu de l'ordre de 25 % soit trop optimiste.

Le démantèlement en fin de vie n'est pas suffisamment avec le risque qu'ils rouillent sur place, avec les pales qui se cassent.

Téléphones portables, GPS Tracteurs et voitures , télé subissent des coupures.

L'Alternance lumière-ombre provoquée par le mouvements des pales peuvent avoir sur certains personnes des effets stroboscopiques

Il me semble que tous ces argument pèsent suffisamment lourd pour ne pas construire ce nouveau parc. .

Hilda GILLIS
la JARAUDIE
16420 St-Christophe
05.45.71.09.17

Sujet: [INTERNET] enquete complementaire parc éolien alloue, ...
De : xavier martin <martinlacombe@orange.fr>
Date : Wed, 4 Oct 2017 19:39:54 +0200 (CEST)
Pour : pref-observations-enquetes-publiques@charente.gouv.fr

Ci-joint en pdf mon avis sur l'enquete publique complémentaire sur le parc éolien d'Alloue, ...

Je me pose la question de savoir ce que penserait l'inspection générale de l'administration sur le déroulement de l'enquête pendant les permances du commissaire enquêteur si elle était missionnée !

Cordialement

Xavier MARTIN

Ingénieur général

ancien inspecteur général de l'environnement.

note au commissaire enquêteur.pdf

Content-Type: application/pdf
Content-Encoding: base64